

Cadre de la gouvernance des données opérationnelles

Version 1.0

Jacques Henripin Julie Hlavacek-Larrondo Peter Jac
ndergi Maurice L'Abbé Benoît Lacroix David Lafreniè
amille Laurin Denis Lazure Gilles R. Lefebvre Sonia L
e Frère Marie-Victorin Jean-Claude Marsan Brian M
marquette Jacques-Yvan Morin Laurent Mottron Thor
se Paquet-Sévigny Jacques Parizeau Philippe Poulla
é Prévost Guy Rocher Hans Selye Livia Thür Rodrigu
arie-Joëlle Zahar Louise Arbour Denys Arcand Carlo
étan Barrette Michel Bastarache Yves Beauchemin
tour Jean-Jacques Bertrand Mathieu Boek-Côté An
ssa Luc Brisson Denis C
rie Julie Demers Marie D
essis Fatima El Faquir Br
ier Louise Fréchette Je
eau Ian Goodfellow Lom
in Michel Jean Michaëll
Johnson Pierre-Marc Jo
r Blanche Lamontagne-
e Corinne Le Quéré An

Cadre de la gouvernance des données opérationnelles

Table des matières

Table des matières	1
Contexte	2
Objet du cadre	2
Terminologie.....	2
Vision et mission.....	3
Objectifs (portée) de la gouvernance des données	4
Évaluation et métriques	4
Proposition de valeur	4
Résumé du cadre de fonctionnement.....	5
Rôles et responsabilités.....	5
Parrainage de la gouvernance des données.....	5
Comité de gouvernance des données opérationnelles.....	5
Responsable de la gouvernance des données opérationnelles	7
Responsable d'un domaine de données	8
Intendant des données.....	9
Dépositaire des données.....	10
Utilisateur des données.....	11
Autorité	12
Site Web	12
Historique du document	12
Bibliographie.....	12

Contexte

L'adoption d'un cadre de la gouvernance des données opérationnelles affirme la volonté de l'Université de Montréal de valoriser l'utilisation des données dans un contexte évolutif, de favoriser l'innovation, de favoriser le développement de bonnes pratiques et de se conformer au cadre réglementaire.

Objet du cadre

Le présent cadre formalise la vision et la mission de la gouvernance des données opérationnelles de l'Université de Montréal. Elle enchâsse le fonctionnement et les mécanismes décisionnels en matière de gouvernance des données opérationnelles et formalise les rôles et responsabilités nécessaires à la réussite de la vision et de la mission. Le cadre détermine aussi les mécanismes de vérification utilisés pour valider les actions et mesurer la maturité de la gouvernance des données opérationnelles.

Terminologie

Confidentialité des données

Caractère des données dont l'accès et la diffusion doivent être limités, par des mesures de protection des données, aux seules personnes ou autres entités autorisées.

Dépositaire de données

Un administrateur de système ou un autre professionnel technique qui est responsable de certains aspects de la gestion et de l'exploitation de systèmes qui servent de sources de données institutionnelles.

Domaine de données

Regroupement de jeux de données reliés aux activités et aux fonctions de l'Université et correspondant généralement à une unité organisationnelle de haut niveau.

Donnée

Faits ou notions représentés sous une forme conventionnelle convenant à une communication, une interprétation ou un traitement; éléments de connaissance susceptibles de faire l'objet d'un traitement automatique et d'être ensuite communiqués ou conservés.

Elle est considérée comme un actif de l'Université.

Gouvernance des données

L'exercice de l'autorité, du contrôle et de la prise de décision partagée (planification, surveillance et application) sur la gestion des actifs de données.

Intendant des données d'un domaine

Responsable de la définition et de la mise en œuvre de politiques et de procédures de la gestion opérationnelle et administrative quotidienne des systèmes et des données, y compris la

réception, le stockage, le traitement et la transmission des données aux systèmes internes et externes.

Jeu de données

Groupe de données cohérent et structuré, portant sur un sujet déterminé, accessible pour la consultation ou le téléchargement en un ou plusieurs fichiers.

Responsable d'un domaine de données

Personne désignée comme garante des données d'un domaine. Elle définit les données, garantit leur qualité, leur intégrité et en assure la protection et la disponibilité.

Qualité des données

Mesure de l'état des données fondée sur divers facteurs, comme la précision, l'exhaustivité, homogénéité, la fiabilité et l'actualité. La mesure de la qualité des données permet de repérer des erreurs à corriger et d'établir la confiance dans les données.

Vision et mission

Conduire à une source de vérité unique et de qualité des données pour bénéficier de l'actif données de l'Université de Montréal dans les prises de décisions, l'évaluation de la performance ainsi que dans la réalisation de la mission de l'Université.

Engagée vers l'excellence, l'Université de Montréal vise la création, la transmission et la mobilisation de savoirs pour que, à travers les actions des membres de sa communauté, elle accompagne la société dans une perspective de bien commun.				
Gouvernance des données d'entreprise, politiques et procédures				
Capacités de gestion des données				
Sécurité, accès et confidentialité	Gérer le cycle de vie des données	Extraire les données pour développer du sens	Utiliser les données pour communiquer	Contrôle de la qualité
	Planification Création Traitement Analyse Diffusion Curation (conservation) Réutilisation	Traitement Analyse Intégration	Rapport Partage Analyse	
Personnel, support et formation				
TI, logiciels, systèmes d'information et support				

Les processus de gouvernance et de gestion des données de l'Université sont élaborés en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité et la confidentialité des données qui relèvent de l'Université conformément au cadre législatif et normatif, soutenus par un environnement d'infrastructure des TI sécurisé.

Objectifs (portée) de la gouvernance des données

- Développer la culture de la donnée en tant qu'actif ;
- Soutenir l'utilisation des outils en intelligence d'affaires ;
- Favoriser le partage et la réutilisation des données ;
- Améliorer en continu la qualité des données ;
- Augmenter la confiance envers les données ;
- Assurer le respect du cadre normatif des données ;
- Mettre en œuvre les mesures de confidentialité des données et la protection des renseignements personnels.

Évaluation et métriques

L'évaluation du rendement de la gouvernance des données repose sur des indicateurs clés de performance.

Les indicateurs mesurent :

- La qualité des données par, la précision, la complétude, la cohérence, la pertinence, l'opportunité et l'unicité de celles-ci.
- Le partage par le nombre de jeux de données accessibles.
- La conformité par le volume de risques et d'incidents.

La reddition de compte de la gouvernance des données est présentée lors de la réunion de mars du comité de gouvernance des données opérationnelles par l'équipe des Technologies de l'information (TI).

Proposition de valeur

La gouvernance des données opérationnelles crée de la confiance en nos données, pour créer du savoir. Elle vise l'accès à des données de qualité au moment opportun et à préparer les données pour en faciliter l'exploitation de l'intelligence d'affaires dans nos analyses. Elle vise à répondre aux exigences législatives et éthiques de l'utilisation des données.

Résumé du cadre de fonctionnement

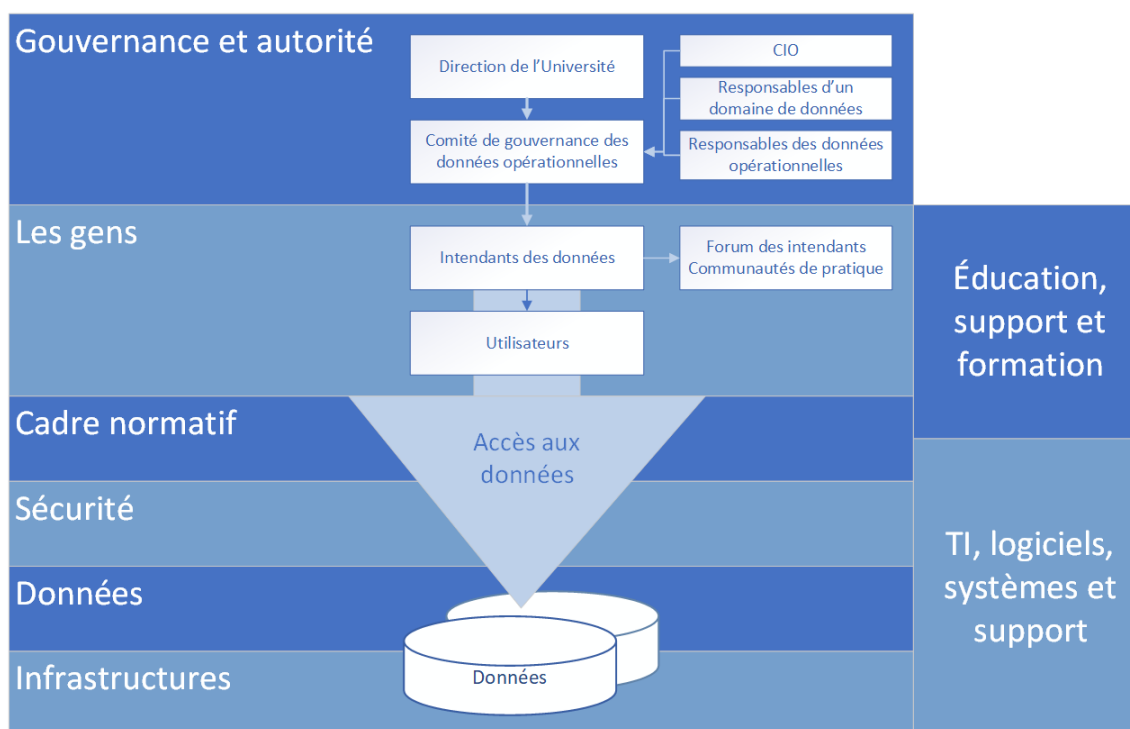


Figure 1 : Cadre de gouvernance des données opérationnelles de l'Université de Montréal

Rôles et responsabilités

Parrainage de la gouvernance des données

Parrain	CIO
Rôle	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à clarifier la stratégie • Aide à clarifier les priorités et les objectifs
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Leader du programme de gouvernance des données opérationnelles

Comité de gouvernance des données opérationnelles

Nom du comité	Comité de gouvernance des données opérationnelles (CGDO)
Présidence	CIO
Coordination	Responsable de la gouvernance des données opérationnelles
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Établit le cadre normatif de la gouvernance des données, notamment pour favoriser l'accessibilité, la disponibilité et la bonne utilisation des données ; • Recommande les orientations stratégiques de gestion des données opérationnelles et à cet effet, identifie et priorise les actions à accomplir et les projets à mettre en œuvre et fait le suivi des progrès ; • Identifie le financement requis pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion de données ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Recommande les directives liées aux données ; • S'assure de la conformité aux lois, politiques, règlements et directives quant à de la gestion des données ; • S'assure de la définition des données, de leur classification, de leur qualité et de leur accessibilité en fonction des règles, politiques et directives ; • Assure la collaboration entre les unités et facultés, et résout les enjeux transversaux ; • Identifie les nouveaux besoins pour créer les groupes de travail et y assigne les ressources ; • Approuve les travaux effectués par les groupes de travail, comme la définition de données et l'élaboration des politiques ; • Assure la cohérence institutionnelle pour la définition et l'utilisation des données ; • Promeus la bonne utilisation des données.
Calendrier	Le CGDO se réunit en mars, septembre et décembre.
Composition	<ul style="list-style-type: none"> • CIO (président) ; • Responsable de la gouvernance des données d'entreprise ; • Bureau du registraire ; • Service de l'admission et du recrutement ; • Recherche (Administration) ; • Réseau des diplômés et donateurs ; • Direction des ressources humaines ; • Direction des finances ; • Bureau du budget, de l'analyse et de la planification institutionnelle (BAPI) ; • Facultés : <ul style="list-style-type: none"> • Faculté de médecine ; • Faculté des arts et sciences ; • Faculté de l'éducation permanente; • Une autre faculté avec un mandat de deux ans, renouvelable une fois, désignée par les membres permanents du comité suite à un appel de candidature. • Directeur principal, solutions d'affaires institutionnelles ; • Bureau de l'audit interne (observateur) ; • Invités (au besoin) : <ul style="list-style-type: none"> • Gardiens de données ; • Consommateurs et producteurs de données.
Sous-comités	<ul style="list-style-type: none"> • Forum des intendants • Groupes de travail ad hoc

Responsable de la gouvernance des données opérationnelles

Nom	Responsable de la gouvernance des données opérationnelles
Relève de	CIO
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Orchestre la gouvernance des données opérationnelles de l'Université de Montréal.• Assure la gouvernance et l'application du cadre normatif du partage d'information ;• Ambassadeur pour présenter les données comme actif de l'Université de Montréal et amorcer le changement vers une culture de données ;• Responsable de l'environnement de partage de données ;• Priorise les nouveaux besoins d'affaires et la réalisation des projets pour y répondre ;• Représentant privilégié pour toutes questions reliées aux données autant pour les secteurs affaires que les TI ;• Assure la coopération avec les autres experts en matière de sécurité des données, de confidentialité des données et de protection des renseignements personnelles ;• Établit la vision et la mission de la gouvernance des données de l'Université de Montréal et en pilote la mise en œuvre.

Responsable d'un domaine de données

Nom	Responsable d'un domaine de données
Est	Un gestionnaire sénior
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Gère, protège et assure l'intégrité et l'utilité des données universitaires de son domaine.<ul style="list-style-type: none">○ Identifie la sensibilité et la criticité des données.○ Assure que des processus métier appropriés sont en place pour assurer la sécurité des données, optimise l'exactitude des données et garantir que le personnel responsable est formé pour maintenir la qualité des données.• Valorise l'utilisation des données de son domaine.• Assure l'accessibilité, la disponibilité et la bonne utilisation des données de son domaine, en fonction du cadre normatif concernant l'accessibilité, la disponibilité et la bonne utilisation des données.• Soutient la planification et la gouvernance pour répondre aux besoins en données de la communauté universitaire.<ul style="list-style-type: none">○ Collabore avec le responsable de la gouvernance des données opérationnelles et d'autres membres de la haute direction pour s'assurer que les ressources appropriées (personnel, infrastructure technique, etc.) soient consacrées à la hiérarchisation des besoins en données et à l'établissement/l'application de politiques liées à la gestion et à l'utilisation des données.• Met en œuvre les politiques l'Université et assure le respect du cadre normatif relatif à la gouvernance des données.• Sert de point d'escalade pour les problèmes liés à la gouvernance des données de son domaine.• Désigne un ou des intendants des données.

Intendant des données

Nom	Intendant des données
Relève de	Responsable de données de son domaine, secteur ou unité.
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Met en œuvre des normes de données.<ul style="list-style-type: none">○ S'assure que le personnel qui gère les données est formé pour suivre les normes, notamment pour la sécurité, la confidentialité et la protection des renseignements personnels.• Rend accessible et disponible les jeux de données dans le respect des normes et du cadre normatif de l'Université.• Surveille la qualité des données.<ul style="list-style-type: none">○ Travaille avec le personnel technique et opérationnel, et le dépositaire des données, pour créer un processus permettant d'identifier les erreurs de saisie de données et de corriger les données pour qu'elles correspondent aux normes de l'Université.○ Signale au dépositaire des données tout problème pouvant nécessiter une action plus importante au nom de la structure de gouvernance des données de l'Université.• Traite les demandes de renseignements sur les données.<ul style="list-style-type: none">○ Reçoit et répondre à toute demande, dont le traitement n'est pas automatique, relative aux données provenant du domaine, de l'unité ou du secteur qu'il supervise ; par exemple, des questions concernant l'accès, la normalisation, l'organisation, la définition et l'utilisation.

Dépositaire des données

Nom	Dépositaire des données
Définition	Un dépositaire de données est un administrateur de système ou un autre professionnel technique qui est responsable de certains aspects de la gestion et de l'exploitation de l'un des systèmes qui servent de sources de données institutionnelles.
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Fournit une infrastructure sécurisée à l'appui des données.<ul style="list-style-type: none">○ Cela inclut, mais sans s'y limiter, la sécurité physique, les processus de sauvegarde et de récupération et la transmission sécurisée des données.• Met en œuvre des politiques d'accès aux données.<ul style="list-style-type: none">○ Accorde des privilèges d'accès aux utilisateurs autorisés du système, documenter ceux qui ont accès et contrôle le niveau d'accès pour s'assurer que les individus n'ont accès qu'aux informations pour lesquelles ils ont été autorisés et que l'accès est supprimé en temps opportun lorsqu'il n'est plus nécessaire.• Assure la disponibilité du système et un temps de réponse adéquat.<ul style="list-style-type: none">○ Accorde des privilèges d'accès aux utilisateurs autorisés du système ; documente et contrôle les accès pour s'assurer que les individus n'ont accès qu'aux informations pour lesquelles ils ont été autorisés et que l'accès est supprimé en temps opportun lorsqu'il n'est plus nécessaire.• Participe à l'établissement des priorités en matière de gouvernance des données.<ul style="list-style-type: none">○ Fournit des détails sur les exigences techniques, de systèmes et de personnel liées aux initiatives de gouvernance des données.

Utilisateur des données

Nom	Utilisateur des données
Définition	Toute personne qui accède, consulte, produit, modifie ou ajoute des données à partir d'un système d'information de l'Université.
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Assiste aux formations et suit les politiques et directives de l'Université relatives à la gestion et à la protection des données.<ul style="list-style-type: none">○ Cela comprend les politiques et les procédures concernant la sécurité, l'intégrité, la qualité, la cohérence, le traitement et la diffusion des données de l'Université.• Signale les préoccupations liées à la gestion et à la protection des données.<ul style="list-style-type: none">○ Transmet à l'administrateur universitaire approprié toute observation ou préoccupation quant aux enjeux de protection des données, le non-respect des politiques de gestion des données ou des problèmes spécifiques de qualité ou d'intégrité des données universitaires.• Agit comme champion des données au quotidien.<ul style="list-style-type: none">○ Traite les données avec tout le respect, la considération et les précautions nécessaires pour respecter les obligations de sécurité, de confidentialité et de respect de la vie privée associées aux données mises à sa disposition.

Autorité

L'Université se dote d'un cadre normatif qui supporte la vision stratégique de la gouvernance des données. Ces documents encadrent la création, l'acquisition, l'utilisation, le partage, la qualité et la protection des données à l'Université. Le Comité de gouvernance des données opérationnelles voit à l'application et au respect de ce cadre normatif.

Site Web

- Une page Web, accessible au public, regroupant les ressources de l'Université pour la gouvernance des données présente les documents publics, comme le cadre de gouvernance (le présent document), les éléments de fondation comme les principes et les valeurs. Un lien est établi vers les politiques et directives officielles (site du Secrétariat général).
- Le site Web interne, une page dans <http://monudem.umontreal.ca/> offre un accès, aux membres de la communauté, à tous les éléments de la gouvernance des données opérationnelles, comme le glossaire des données et l'ontologie.
- Un site de gestion des connaissances dans <https://intra.wiki.umontreal.ca/display/GDO/> donne au personnel un accès à de la documentation qui ne peut être publiée sur le site Web public ou le site Web interne.

Historique du document

Date de rédaction initiale (0.1) : 2022-01-17

Version 0.13 : 2022-09-30

Version 1.0 : 2022-10-06

Bibliographie

Ladley, J. (2020). Appendix-3 – Data governance charter template. Dans *Data Governance: How to Design, Deploy, and Sustain an Effective Data Governance Program* (2^e éd.). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/C2017-0-03353-0>